Impact économique du Covid 19

Le gouvernement décide de suspendre les pénalités de retard des entreprises

Page 16

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5056 - Jeudi 16 avril 2020 – Prix : 10 DA

Coronavirus

10 nouveaux décès et 90 cas contrôlés positifs en 24 heures

Page 2

Après la pandémie Covid-19

L'Algérie doit travailler pour «avoir sa part des investissements directs étrangers»

Page 16

Le bouc émissaire

Par Mohamed Habili

Joignant l'acte à la parole, le président américain suspend finalement la contribution de son pays aux finances de l'OMS, sans plus se soucier des conséquences qu'une pareille décision est susceptible d'avoir dans la lutte à l'échelle mondiale contre l'épidémie de Covid-19, en particulier dans les pays les plus pauvres de la planète. Même à supposer que les accusations de partialité au profit de la Chine, adressées par lui à l'OMS, soient fondées, il n'en reste pas moins que le moment est mal choisi pour l'en punir. Donald Trump aurait pu attendre que la partie soit pour l'essentiel remportée contre l'épidémie avant de mettre sa menace à exécution. S'il n'a pas eu cette patience, c'est probablement qu'il est parvenu à la conclusion que cela n'est pas politiquement dans son intérêt. Il est quand même frappant que ce soit le procès même qu'on lui fait dans son pays, à savoir d'avoir tardé à réagir face à la propagation du virus, pour avoir notamment sous-estimé le danger qu'il représentait, qu'il fait à l'OMS. A cette différence près que lui peut toujours plaider l'ignorance, mais pas elle, à qui il reproche de connaître des choses dès décembre 2019, et de les avoir délibérément cachées au reste du monde. Le point de vue qu'il veut imposer à l'opinion américaine est que c'est l'inféodation de l'OMS à la Chine qui est la cause principale de la propagation de l'épidémie, et de la double catastrophe humaine et économique qui en a résulté. Pour lui en particulier, il n'y aurait pas eu autant de morts américains si l'OMS avait alerté de l'épidémie suffisamment à temps, c'est-à-dire dès son commencement. *Suite en page 3*

Malgré le durcissement des mesures et sanctions

Violations massives des règles de confinement

● Béjaïa/Mise en service hier du laboratoire de dépistage du coronavirus

Ph/E. Soraya/J. A.

Les mesures de confinement, malgré leur importance pour réduire les cas de contamination par le coronavirus, ne sont pas toujours respectées. En parallèle les services de la sécurité, sureté nationale et Gendarmerie traquent sans relâche les contrevenants. Lire page 2

Ammar Belhimer au sujet de la distribution de la publicité publique

«Assainir le secteur avant l'application de la loi de l'offre et la demande»

Page 3

ONIL

Les stocks de poudre de lait suffisants jusqu'en janvier 2021

Page 4

Malgré le durcissement des mesures et sanctions

Violations massives des règles de confinement

■ *Les mesures de confinement, malgré leur importance pour réduire les cas de contamination par le coronavirus, ne sont pas toujours respectées. En parallèle les services de la sécurité, sureté nationale et Gendarmerie traquent sans relâche les contrevenants.*

Par Louiza Ait Ramdane

Les autorités algériennes ont décidé de durcir le ton pour faire respecter l'isolement sanitaire pour limiter la propagation du coronavirus. En application des mesures de confinement à domicile, les services de la gendarmerie nationale ont mis en fourrière « 3 384 véhicules et 345 motocycles» durant la période allant du 03 au 12 avril, a fait savoir le commandant auprès du Commandement général de la Gendarmerie nationale, Ghiboub Abdelhamid, sur les ondes de la Radio Algérie Internationale. De son côté, le chef de bureau de la prévention contre la criminalité urbaine auprès de la DGSN, Merdas Fethi a révélé que les services de police ont mis en fournière «2 700 véhicules et motocycles» pour non respect des mesures de confinement.

Ainsi, les individus tombant sous le coup de la procédure de mise en fourrière, encourent une amende de 2 000 Da pour les véhicules de poids légers et 4 000 Da pour les véhicules de poids lourds, pour une durée de mise en fourrière d'un mois au maximum.

Une augmentation significative a été enregistrée du nombre de cas lié au non respect des procédures de quarantaine et des mesures de confinement mises en place par les pouvoirs publics afin d'éviter la propagation de coronavirus. Le nombre des infractions est important au point où l'Office des parcs des sports et des loisirs d'Alger (OPLA), a été contraint d'aménager le parking de la promenade de la Sablette, pour le grand nombre de véhicules saisis pour non-respect des dispositions du confinement dans la capitale. Selon le directeur général de l'office, Lyes Guemgani «Au vu de la saturation des fourrières en véhicules des contrevenants aussi bien aux lois qu'aux dispositions relatives au confinement dans la capitale et sur ordre du wali, le parking de la promenade de la Sablette, d'une capacité d'accueil de plus de 1200 véhicules, a été aménagé pour les besoins de mise en fourrière». Pour ce faire, poursuit le même responsable, en plus de la présence permanente des éléments de la sûreté urbaine, plus de 32 agents de sécurité ont été mobilisés pour la sécurisation du site, et ce jusqu'à la levée des mesures de confinement. Depuis l'instauration du confinement sanitaire, les déplacements dans les lieux publics sont conditionnés par la nécessité absolue, pour faire des courses, se soigner ou travailler.

Pour faire respecter cette mesure, les forces de l'ordre, sûreté nationale et gendarmerie, sont dans les rues pour orienter les citoyens et veiller à ce que les algériens respectent cette mesure. Mais surtout sévir en cas d'infractions. Car selon la dernière instruction du Premier ministre, tout contrevenant s'exposera à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur. Ainsi, les sanctions peuvent aller de l'amende de 3000 à 6000 dinars, jusqu'à la prison pour une durée maximale de 3 jours, tandis que, les véhicules des personnes qui ne respectent pas les mesures de confinement, seront saisis et mis à la fourrière.

Mais malgré le durcissement des mesures de confinement, les gens continuent à sortir dans plusieurs quartiers, et à se regrouper dans des places publiques, faisant fi des recommandations des autorités.

Les infractions de loi ne concernent pas uniquement le confinement. Le commandant de la Ghiboub Abdelhamid fait état de plus de 909 affaires relatives à la spéculation enregistrée depuis le début du confinement. «Un total de 909 affaires impliquant 1016 personnes a été enregistré», précise-t-il. Le représentant de la GN a fait, également, savoir que les opérations de contrôles effectuées par les services de la gendarmerie nationale ont abouti à la saisie de «plus de 7 000 quintaux de semoule, 8538 quintaux de farine et 1015 quintaux de légumes secs». **L. A. R**

Ph/D. R.

Coronavirus

10 nouveaux décès et 90 cas contrôlés positifs en 24 heures

QUATRE- VINGT dix nouveaux cas confirmés de coronavirus et 10 nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie en 24h, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 2160 et celui des décès à 336, a indiqué hier le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar.

Concernant les personnes guéries, Dr Fourar a fait savoir que 70 personnes sont guéries, ce qui porte le nombre total à 708 cas.

Le même responsable a tenu, en outre, à rappeler que le numéro vert (3030) reste à la disposition des citoyens pour répondre à leurs préoccupations concernant la pandémie du coronavirus, réitérant la nécessité pour les citoyens de «respecter les recommandations des spécialistes s'agissant des règles d'hygiène personnelle et environnementale ainsi que des conditions de confinement sanitaire afin d'éviter toute contagion au coronavirus. **L.A.R.**

Regards

De la communication institutionnelle

La nature a horreur du vide

Par Mourad Hadjersi

«Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres», disait le militant-philosophe italien Antonio Gramsci en début du siècle dernier. Cette réflexion nous revient souvent quand un pays est dans un carrefour de son Histoire, il arrive difficilement à se libérer des ses anciens réflexes et hésite à faire le pas pour se jeter de plain-pied dans sa nouvelle destinée, entre-temps, le bal est ouvert à toutes les aventures et les shows qui peuvent apparaître «burlesques» même, quand nos regards reprennent leurs esprits.

Par ces temps de crise, la population, aussi éveillée soit-elle, a tendance à se laisser emporter par les premiers discours venant pour se convaincre de ce que le bon sens rejetterait. La crise sanitaire de la pandémie de Covid-19 nous a montré, durant ses premières semaines, une quasi-absence, faut-il le reconnaître, d'une communication officielle adéquate à de telles situations. L'impression générale qui se dégageait était que même les pouvoirs publics ont été envahis par une sorte de panique, même s'ils savaient quoi faire, ils ignoraient quoi dire ! Durant les deux premières semaines, les informations sur les premiers cas positifs de nos concitoyens atteints de ce virus arrivaient de toute part et il a fallu plusieurs appels pour que le gouvernement se ressaisisse et centralise l'information au niveau du ministère de la Santé. Une fois cette discipline instaurée, ce dernier se contentait alors, et jusqu'à la semaine dernière, d'un bilan quotidien, froid, réconfortant ou «macabre», au gré de la situation sanitaire du jour.

Toutefois, il y a comme un vent de changement dans la démarche qui semble se dégager depuis jeudi dernier. Les pouvoirs publics semblent avoir compris, enfin, qu'on ne gère pas la communication en temps de crise à coup de communiqués laconiques, mais aussi et surtout par une présence physique sur le terrain et par des discours politiques, qui tout en étant «réalistes» doivent être aussi réconfortants que possible pour la population, ne dit-on pas que «l'espoir fait vivre» ? En effet, outre la sortie inopinée du président de la République qui a préféré ne plus se contenter des rapports qu'on lui soumet mais d'aller lui-même sur le terrain de «combat», discuter avec le corps médical et prendre le pouls du secteur sanitaire, nous avons remarqué des sorties médiatiques d'un bon nombre de ministres, notamment ceux liés directement à la gestion de la crise pandémique. Le ministre de la Santé a changé son discours pour le rendre plus accessible au commun des mortels, celui du Travail réconforte les travailleurs sur l'aspect social de la crise, le Premier ministère évoque une prochaine concertation avec les partenaires sociaux (syndicats et patronat) pour amortir les effets de la pandémie sur la machine économique.

C'est pour dire que l'exécutif aurait enfin compris qu'on ne combat pas les rumeurs qui foisonnent en ces temps d'incertitude en restant rigide et accusant les coups, mais c'est en remplissant le champ médiatique par la présence et la diffusion de la matière informationnelle aussi réelle que possible. Le pays sortira de cette épreuve peut-être dans un avenir très proche, et d'ici-là, il ne faut surtout pas que le «creux» entre gouvernants et gouvernés s'élargisse, c'est plutôt le moment ou jamais de consolider les ponts de la confiance pour passer de l'incertitude à l'espoir. L'après-pandémie se construit aujourd'hui.

M. H.

Béjaïa

Mise en service hier du laboratoire de dépistage du coronavirus

La nouveau Laboratoire de dépistage du coronavirus de la wilaya de Béjaïa a été mis en service hier, a-t-on appris. Ce Laboratoire devrait réaliser jusqu'à 400 tests dans les semaines à venir, a-t-on appris hier. Et comme premiers essais, les deux équipes des biologistes et spécialistes mises en place dans ce centre de dépistage ont réalisé dans cette première journée 04 tests ceci en attendant la disponibilité des kits dans les quelques jours à venir pour réaliser entre 40 et 50 tests par jour. Les résultats des tests effectués dans la matinée sont attendus dans l'après-midi. C'est le professeur Idir Bitam, consultant à l'institut Pasteur et cadre au ministère de l'enseignement supérieur qui a supervisé en personne les premiers tests effectués hier en présence du Professeur Tliba doyen de la faculté de Médecine. Pour rappel, sa plateforme technique est hébergée au niveau du laboratoire Génie biologique des Cancers de la faculté de médecine de l'université de Béjaïa sous la coupe du Professeur Souhil Tliba, doyen de la faculté de médecine de l'université de Béjaïa. Elle a été validée par des experts de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur. Deux professeurs (Idir Bitam et Smail Daoudi) et un Biosafety Officer (spécialiste en biosécurité) du Centre de recherche en biotechnologie ont validé le protocole mis en place pour le lancement de ce centre de dépistage du nouveau coronavirus.

Hocine Cherfa

Ammar Belhimer au sujet de la distribution de la publicité publique

«Assainir le secteur avant l'application de la loi de l'offre et la demande»

■ Pour M. Belhimer cet assainissement s'impose par "l'ampleur de la corruption qui a gangréné les structures de ce secteur et facilité la dilapidation des deniers publics par des forces externes à l'Information, des clans politiques et des hordes de puissances diaboliques agissant dans l'ombre et qui tiraient les ficelles au sein même de l'ANEP".

Par Amel N.

Ph. > D. R.

Cette situation qui a perduré des années et des années a favorisé l'apparition de réseaux d'influence et d'allégeance «ayant infiltré les rouages de l'administration, de la presse et des centres de décisions, à tous les niveaux», a-t-il expliqué. Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que l'application de la loi de l'offre et la demande en matière de distribution de la publicité publique requiert d'abord un assainissement du secteur, après des années de corruption ayant favorisé la dilapidation des deniers publics par des «forces externes à l'Information et des clans politiques». «Avant l'application stricte de la loi de l'offre et la demande, il faudrait passer par une période de transition permettant de réhabiliter et assainir le secteur de la publicité publique», a souligné le ministre dans une entrevue accordée au quotidien «El Khabar», parue dans son édition d'hier, au sujet des délais de satisfaction des «revendications des professionnels de la presse relatives à la libération de la publicité publique et institutionnelle».

Pour M. Belhimer, cet assainissement s'impose par «l'ampleur de la corruption qui a gangréné les structures de ce secteur et facilité la dilapidation des deniers publics par des forces externes à l'Information, des clans politiques et des hordes de puissances diaboliques agissant dans l'ombre et qui tiraient les ficelles au sein même de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP)». Cette situation, qui a perduré des années et des années, a favorisé l'apparition de réseaux d'influence et d'allégeance «ayant infiltré les rouages de l'administration, de la presse et des centres de décisions, à tous les niveaux», a-t-il expliqué. C'est pourquoi a été initiée une «large opération d'assainissement et de profonde restructuration» de l'ANEP à la faveur de l'installation d'un staff «solide et cohérent» pour mener à bien la mission de «transformer l'Agence de simple boite de distribution de la rente publicitaire en entreprise innovante et créatrice d'emplois et de richesses», a-t-il poursuivi. Plus précis, M. Belhimer a fait savoir que la publicité publique représentait 65 % du marché publicitaire global et que c'est là un soutien indirect à la presse algérienne, tant publique que privée. L'Etat, «ne fait pas de différence entre la presse», d'autant que ce soutien s'inscrit dans le cadre de la préservation des postes d'emploi et du pluralisme médiatique, a-t-il dit, évoquant, à ce propos, le rôle de l'Etat dans la distribution de la publicité, notamment au profit des entreprises vulnérables de la presse écrite. En cette conjoncture caractérisée par la complexité et la disette financière, le rôle de l'Etat se veut «un facteur de stabilité, d'équilibre et de protection» des petites entreprises représentées par la presse écrite nationale, vouées à la disparition en l'absence d'un minimum de la publicité publique, a-t-il estimé. Pour le porte-parole du gouvernement, la libération de la publicité dans cette période difficile que traverse le pays à cause de la pandémie Covid-19 et du marasme du marché des hydrocarbures constituera «le coup de grâce pour la quasi-totalité des entreprises médiatiques, pour ne pas dire toutes». S'agissant de l'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), instituée par le code de l'information de 2012, le ministre a fait état d'une réflexion en cours sur son remplacement éventuel par des Conseils de déontologie professionnelle au niveau national et au sein des rédactions, «les seuls à maîtriser les rouages et bases du travail journalistique, au quotidien», a-t-il dit. En réponse à une question sur «les craintes des journalistes, ces derniers temps, d'un retour ''du ciseau de la censure'' à travers l'emprisonnement de journalistes et la suspension de journaux électroniques, en dépit de l'engagement du président de la République à préserver l'acquis de la liberté de la presse», M. Belhimer s'est dit contre l'utilisation de tels propos «lourds de sens qui laissent à penser, très exagérément, que l'on est face à un paysage médiatique sombre». «En effet, il y a des journalistes, très peu d'ailleurs, dont les dossiers sont entre les mains de la justice, et en tant que ministre et porte-parole du gouvernement, il ne m'appartient nullement d'évoquer des affaires relevant de la justice, qui est habilitée seule à dire s'il s'agit d'affaires en lien avec la liberté de la presse ou pas», a expliqué M.Belhimer. Quant au «ciseau de la censure», le ministre a rétorqué que ce discours laisse entendre que des journaux ont été empêchés d'exercer leur travail et que leurs journalistes n'écrivent que sur ordre ou injonction, concédant qu'il s'agit peut-être d'une «sorte d'autocensure» dont les journalistes devaient s'affranchir. Pour ce qui est de la suspension de certains journaux électroniques, M. Belhimer a tenu à préciser que ce ne sont que deux cas «exceptionnels», en l'occurrence «Maghreb Emergent» et «Radio M. Post», gérés par un journaliste «qui se livrait à la diffamation, la calomnie et l'insulte à l'encontre du président de la République (...) franchissant, ainsi, toutes les limites de la décence, de la morale et de la loi». Néanmoins, a-t-il poursuivi, cette suspension se veut une «suspension conservatoire» en attendant l'achèvement des procédures de poursuites judiciaires conformément aux dispositions des codes pénal et de l'information. Concernant la régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie, M. Belhimer a fait savoir que son premier volet, la régularisation de leur situation juridique, a été accéléré à la demande du président de la République en personne. «Ce texte de rattrapage a été préparé au terme de consultations ayant regroupé les acteurs du secteur et un grand nombre de ministères, pour avis, au titre de l'entraide gouvernementale», a-t-il ajouté. Quant à la promulgation de la loi en soi, le ministre a indiqué que son

élaboration se fera «sur des bases de rigueur, d'écoute, de dialogue constructif et de débat constant» avec les gens du métier, les spécialistes et les experts. Par ailleurs, M. Belhimer a abordé la situation dans laquelle se trouvent de nombreux journalistes n'ayant pas perçu leurs salaires depuis des mois, et qui s'est exacerbée avec la pandémie de coronavirus, se disant «très préoccupé» par la crise financière étouffante que vive la majorité des médias. Il a relevé, à ce propos, que cette crise, qui ne date pas d'aujourd'hui, est le résultat d'un ensemble de causes, dont les modèles économiques choisis par ces médias, la gestion des ressources financières et humaines et l'incapacité à s'adapter à la transition numérique. Cependant, la crise du Covid-19 pourrait, du point de vue de M. Belhimer, constituer pour la presse écrite l'aubaine d'une transition systématique vers la presse numérique proposée en portails multiservices. La transition numérique est désormais une «nécessité impérieuse et urgente» face au recul du tirage des journaux à plus de 70 %, voire même à l'arrêt total de plusieurs titres, a-t-il estimé. Plus globalement, le ministre de la Communication a évoqué les réformes «profondes» qu'il envisageait pour le secteur et «dont il a une idée claire» de par son expérience de journaliste professionnel et d'ancien syndicaliste. Sur ce point précis, M. Belhimer pense que «toute chose est apte à l'amélioration, à la révision et au changement». «Nous vivons une période historique rare qui offre l'opportunité de la reconstruction ou la construction sur de nouvelles bases», a-t-il ajouté. Détaillant la teneur de ces réformes, M. Belhimer a fait état de l'identification de dix grands chantiers de réforme touchant l'ensemble des créneaux du secteur, citant la promulgation de textes législatifs et réglementaires nécessaires à l'encadrement de la presse écrite et numérique, des médias audiovisuels, de la publicité, des agences de communication et de distribution et des instituts de sondage... etc.

A. N./APS

LA QUESTION DU JOUR

Le bouc émissaire

Suite de la page une

Elle savait, et elle n'a rien dit, parce qu'elle serait aux ordres de la Chine, qui lui aurait donné l'ordre de se taire. Lui par contre ne savait pas. Et c'est parce qu'il était dans l'ignorance qu'il avait entre autres comparé la maladie à une gripette, qui se dissiperait dès le retour des beaux jours, paroles et autres plaisanteries que bien peu de gens ont oubliées aux Etats-Unis et qui pour cela peuvent être d'un effet désastreux sur sa réélection. Il se trouve que ses opposants ne mettent en cause ni l'OMS ni la Chine dans le fait que les Etats-Unis affichent quotidiennement un plus grand nombre de décès, déplorant à eux seuls plus que l'addition des décès de tous les pays européens les plus lourdement frappés. Avec un tel bilan à charge, il lui semblait urgent de trouver un bouc émissaire. Celui-ci est tout désigné, c'est l'OMS. Notons que ce même procès qu'il lui fait, il en est qui en Europe le font plutôt à la Chine. Elle savait, disent-ils, et elle n'a rien dit, ce qui de toute évidence relève d'une tendance criminelle. Et quand elle s'est décidée à passer aux aveux, ajoutent-ils, c'est pour faire dans la sous-estimation des pertes subies par elle. De là viendrait la lourdeur des leurs. Sans les mensonges criminels de la Chine, reprennent-ils, la logique et la justice immanente à toute chose auraient fait en sorte qu'un virus «chinois» tue plus de Chinois que d'Européens. De même qu'ils ne trouveraient rien à redire si un virus «européen» fauchait plus d'Européens que de Chinois. Quand un tueur en série entre en campagne en Europe, aux Etats-Unis, ou ailleurs qu'en Chine, est-ce concevable que son tableau de chasse compte plus de Chinois que d'Occidentaux ? Non, n'est-ce pas ? Il devrait en être de même s'agissant du virus en circulation.

M. H.

ONIL

Les stocks de poudre de lait suffisants jusqu'en janvier 2021

Les stocks de lait en poudre, disponibles au niveau des entrepôts de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), suffisent à répondre à la consommation nationale jusqu'en janvier 2021, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'ONIL, Khaled Soualmia.

Par Fatah B.

Ph. > D. R.

A l'occasion d'un point de presse organisé en marge de la réception d'une cargaison de 500 tonnes de poudre de lait au port d'Alger au profit des laiteries publiques et privées des wilayas du centre du pays, M. Soualmia a fait savoir que l'Algérie possède des stocks de poudre de lait au niveau des entrepôts de l'ONIL suffisants jusqu'en janvier 2021. «Nous rassurons les citoyens sur le fait qu'il n'y aura pas de manque ou de perturbation de l'approvisionnement en poudre de lait sur le marché national, grâce aux stocks disponibles et à un approvisionnement continu des laiteries», a-t-il affirmé. Le premier responsable de l'ONIL a ainsi rappelé que l'Etat a mis en œuvre, à travers le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, un programme spécifique afin d'approvisionner les laiteries du pays, notamment pendant le mois de ramadhan pendant lequel la consommation de lait connaît une augmentation. De plus, selon M. Soualmia, les mois d'avril et mai connaissent une grande disponibilité de lait frais au niveau des élevages nationaux, ce qui va également contribuer, a-t-il soutenu, à répondre à la demande de consommation de lait. Le même responsable s'est, en outre, félicité des facilitations accordées par les différents services impliqués (services portuaires, douanes, ministère du Commerce, services vétérinaires) afin de réceptionner cette matière première dans les conditions sanitaires requises au niveau des ports maritimes et les ports secs du pays. «Des navires de poudre de lait arrivent au niveau des ports nationaux quasi quotidiennement, même durant cette période particulière», a affirmé M. Soualimia. Pour rappel, l'Algérie a multiplié ses importations de poudre de lait au cours des dix dernières années, pour atteindre 180 000 tonnes en 2019 contre 90 000 en 2009. L'ONIL distribue une moyenne mensuelle de près de 8 000 tonnes de poudre de lait au profit des laiteries du pays. A noter, également, que l'ONIL a enregistré une hausse sensible des quantités de lait produites à l'échelle nationale durant ces dix dernières années. Celle-ci a atteint les 850 millions de litres, contre 350 millions de litres en 2009. **F. B./APS**

20 jours de confinement à Blida

Adhésion totale au chef-lieu, relative dans d'autres communes

La décision de confinement total, imposée depuis plus de 20 jours à la wilaya de Blida pour mettre un frein à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), bénéficie d'une large adhésion des citoyens du centre-ville de Blida, au moment où elle est relativement suivie dans les autres communes de la wilaya, en dépit de l'intensification des campagnes de sensibilisation dans ce sens. Un fait qui a incité plus d'un à plaider pour le renforcement des mesures répressives à l'encontre des contrevenants au confinement, a-t-on constaté. Lors d'une tournée au niveau des quartiers et artères principales du centre-ville de Blida, l'APS a constaté une large adhésion des citoyens à la mesure de confinement total, décidée suite à l'enregistrement du plus grand nombre de cas de Covid-19, dans la wilaya. Le trafic automobile, d'ordinaire étouffant, a carrément disparu, au moment où les gens ont déserté les rues de la ville pour se barricader chez eux, histoire de se protéger contre ce virus tueur, qui a endeuillé plusieurs familles de Blida. Calme plat, également, au niveau des boulevards principaux de la ville, qui grouillaient de monde auparavant, en raison du grand nombre de commerces en tout genre et des restaurants qu'ils concentrent, notamment le boulevard «Mohamed-Boudiaf», dit «Boulevard des 20 mètres», ou encore les boulevards «Kritli-Mokhtar», «Larbi-Tebessi» et «Place de la liberté». Tous les commerces ont baissé rideau jusqu'à nouvel ordre, en application des décisions des autorités, à l'exception des activités commerciales assurant l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de base et autres besoins en médicaments et autres (commerces d'alimentation générale, laiteries, boulangeries, boucheries, et pharmacies), ouverts jusqu'à 15h00. C'est aux premières heures de la matinée que les rues du centre-ville de Blida semblent quelque peu s'animer. Nombre de citoyens sortent pour faire leurs courses, non sans omettre de porter des bavettes, devenues désormais un accessoire obligatoire pour toute sortie. Mais les rues sont désertées dés l'après-midi. «J'évite de sortir au maximum, sauf pour nécessité extrême», a assuré, dans une déclaration à l'APS, un homme, bavette au visage, rencontré dans une file d'attente alignée devant une surface commerciale, où les clients rentraient par petits groupes de trois. Admettant la difficulté de la situation «d'autant plus que je suis retraité», a-t-il précisé, il a affirmé avoir interdit à ses trois fils de sortir de la maison, en dépit du fait qu'ils sont contre l'idée de confinement. «La situation sanitaire du pays, et celle de notre wilaya de façon particulière, placée en confinement total, suite au dépassement de la barre des 500 cas de Covid-19, exige un respect strict de cette mesure», a-t-il souligné.

Echos des autres communes

A l'opposé de cette large adhésion au mot d'ordre de confinement de la population du chef-lieu de wilaya, les autres communes de Blida, dont celles mitoyennes au chef-lieu, semblent peu concernées par les appels réitérés à longueur d'heures et de journées (cela fait presque trois semaines) pour rester chez soi. Ni les prières des imams, amplifiées par les haut-parleurs des mosquées, ni les supplications des services de sécurité sillonnant régulièrement rues et artères pour inciter les gens à rester cher eux pour se protéger du virus, ne semblent avoir de mise sur les citoyens d'une grande majorité des communes, qui continuent à vaquer à leurs occupations comme si de rien n'était. Exception faite des commerces et cafés fermés, les citoyens de ces communes, à l'instar de Bouarfa (ouest de Blida), continuent à se regrouper dans leurs quartiers respectifs, faisant fi de toutes les instructions préventives et gestes barrières préconisés pour faire face au Covid-19. «Pour une majorité d'entre nous, il est impossible de rester confiné à la maison toute la journée, quand on sait que la plupart habitent dans des trois pièces exigus», a indiqué à l'APS un habitant de cette commune, dont l'une des familles a perdu quatre membres à cause de ce virus. Pour ce citoyen, le «respect du confinement constaté au centre-ville de Blida est le résultat des mesures drastiques prises par les services de sécurité qui ont fermé toutes les voies et accès entre les rues, tout en intensifiant les patrouilles de contrôle». «Ce n'est nullement l'expression d'une quelconque prise de conscience chez la population», a-t-il estimé. Lui emboîtant le pas, un jeune (la trentaine) a exprimé son mécontentement à l'égard de cette décision de confinement qui, selon lui, a causé la perte de son gagne-pain. Il a néanmoins affirmé son application des gestes barrières et de prévention contre ce virus. Même constat dans la commune de Boufarik, abritant l'hôpital où séjournent un nombre considérable de malades du Covid-19. Les citoyens de la localité semblent pourtant inconscients des dangers et risques encourus par cette pandémie, au même titre que leurs concitoyens de Bougara, dont le P/APC a été contraint de menacer la population de recourir à la force publique pour les obliger à rester chez eux, suite à l'échec de toutes les campagnes de sensibilisation sur le danger de cette épidémie.

Des mesures répressives à l'encontre des contrevenants

Cette inconscience de certains face au danger du coronavirus, en dépit des efforts de sensibilisation consentis tant par les organismes publics que par la société civile pour les convaincre des bienfaits du confinement, a contraint les services de sécurité à adopter des mesures répressives. Selon un bilan communiqué par les services de la sûreté de wilaya de Blida, quelque 1 978 personnes ont été arrêtées pour infraction à la décision de confinement total imposée à la wilaya depuis le 24 mars dernier. Ces personnes ont fait l'objet de P.V transmis à la justice avant leur remise en liberté, parallèlement à la mise à la fourrière de 811 véhicules et 307 motos, a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, le lieutenant Mohamed Chalali, de la cellule de communication et de presse de la sûreté de wilaya, a particulièrement déploré le fait que certains citoyens permettent à leurs enfants de sortir dans la rue, «en dépit des mises en garde des spécialistes qui estiment que ceci constitue un risque pour leur vie et celle des leurs», a-t-il indiqué. Affirmant que la loi sera appliquée à l'encontre des contrevenants, il a lancé un appel à tout un chacun en vue de contribuer dans la lutte contre cette pandémie en restant chez soi. Pour sa part, la responsable de la cellule d'information et d'orientation du groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant Amel Mezhoud, a signalé la mise à disposition des citoyens du numéro vert «1055» pour, a-t-elle dit, «dénoncer tout contrevenant au confinement, car ils risquent leur vie et celle des autres». Toujours est-il que le volet répressif est le recours ultime pour contraindre les personnes inconscientes au respect du confinement sanitaire, après la réussite des campagnes de sensibilisation ayant impliqué associations de tout bord, réseaux sociaux et organismes publics, à convaincre un grand nombre de citoyens de rester chez eux pour éviter un risque de contamination par le Covid-19.

Safa G.

Prix

Recul des cours du pétrole

Les cours du pétrole cédaient du terrain hier, le pétrole new-yorkais tombant à un nouveau plus bas depuis 2002, dans un marché qui doute que la nouvelle coupe consentie par l'Opep+ sera suffisante pour pallier l'effondrement de la demande.

Par Tahar G.

Ph/D. R.

Hier matin, le baril américain de WTI pour livraison en mai perdait 2,34 % par rapport à la clôture de mardi, à 19,66 dollars, peu après avoir touché 19,20 dollars et au lendemain d'une chute de 10 %. Le baril de Brent de la mer du Nord pour juin valait de son côté 28,54 dollars à Londres, en baisse de 3,58 %. Les acteurs du marché ne semblaient toujours pas convaincus par l'entente dimanche entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses principaux partenaires, réunis au sein de l'Opep+, portant sur une baisse de 9,7 millions de barils par jour (mbj) pour mai et juin et qui avait pourtant comme objectif de rééquilibrer le marché et de relancer les prix du brut. Cet accord «n'est tout simplement pas suffisant à court terme pour rééquilibrer le marché de l'or noir», tranche Neil Wilson, analyste. «Cette réduction représentait le minimum nécessaire pour stabiliser les prix, mais pas davantage», a estimé Jasper Lawler, un autre analyste. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est par ailleurs venue confirmer hier les doutes qui pèsent sur la demande mondiale, frappée de plein fouet par la pandémie de nouveau coronavirus et les mesures entravant la bonne marche de l'économie qui l'accompagne. «Les réponses apportées par les pays producteurs ne vont pas rééquilibrer le marché immédiatement, mais elles constituent une première étape solide», a commenté l'institution basée à Paris, qui a calculé que la demande mondiale de pétrole devrait s'effondrer de 9,3 mbj cette année, une chute qualifiée d'«historique». Sur le seul mois d'avril, l'AIE prévoit une chute de la demande de 29 millions de barils par jour par rapport à 2019, à des niveaux plus vus depuis un quart de siècle.

T. G./APS

Selon Riyadh

L'Opep et ses alliés envisagent une baisse de 19,5 millions de barils par jour

Le ministre de l'Energie saoudien a indiqué mardi que les baisses de production de pétrole envisagées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, ses partenaires de l'Opep+ et du G20, pourraient atteindre 19,5 millions de barils par jour (mbj). Les pays de l'alliance de l'Opep+, menée par Riyadh et Moscou, se sont accordés dimanche sur une réduction de leur production de 9,7 mbj en mai et en juin pour stopper l'effondrement des cours. Sur fond de pandémie de coronavirus qui a entraîné une baisse de la demande mondiale, cette chute a été provoquée notamment par une guerre des prix qui a éclaté en mars entre l'Arabie saoudite et la Russie, les deux pays ayant échoué à s'entendre sur des quotas de production. Selon les médias saoudiens, le ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdelaziz ben Salmane, a indiqué mardi que des producteurs de brut du G20, en dehors de l'Opep+, ont promis des coupes de 3,7 mbj. Selon l'accord entre pays producteurs, Riyadh et Moscou vont couper 2,5 mbj chacun de leur production qui s'élevait à 11 mbj en octobre 2018. Mais le ministre de l'Energie, cité par Energy Intelligence, a indiqué que Riyadh allait couper 3,8 mbj de sa production actuelle de 12,3 mbj. D'autres pays du Golfe vont également davantage réduire leur production actuelle, a-t-il ajouté. «Donc en réalité, ce que l'Opep+ va réduire à compter du 1er mai, c'est 12,5 mbj», a-t-il poursuivi. Il a aussi estimé que des achats de brut destinés aux réserves stratégiques des Etats pourraient permettre d'aider à atteindre l'objectif. Les cours du pétrole à Londres et New York abandonnaient mardi vers 16h00 GMT plus de 5 %. La pandémie de nouveau coronavirus a affecté durement la demande de brut, des analystes estimant qu'un tiers de la demande mondiale – soit 100 mbj avant la pandémie – a disparu.

L'AIE anticipe un effondrement historique de la demande en 2020

La demande mondiale de pétrole devrait s'effondrer de 9,3 millions de barils par jour (mbj) cette année, en raison de la paralysie économique planétaire générée par la pandémie de Covid-19, a indiqué, hier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport mensuel. Cette chute «historique» ramènera la consommation mondiale à son niveau de 2012, autour de 90,6 mbj, estime l'agence basée à Paris, pointant du doigt la multiplication des mesures de confinement et des transports quasiment à l'arrêt sur l'ensemble du globe. Sur le seul mois d'avril, l'AIE prévoit une chute de la demande de 29 millions de barils par jour par rapport à 2019, à des niveaux plus vus depuis un quart de siècle. La consommation devrait encore reculer de 26 mbj sur un an en mai, et de 15 mbj en juin. Certes, les mesures adoptées pour endiguer la pandémie et soutenir l'économie devraient permettre une «reprise» de la demande pétrolière au second semestre, mais celle-ci sera «progressive» et la consommation s'affichera toujours en décembre en repli de 2,7 mbj par rapport à 2019. «L'économie mondiale subit des pressions d'une ampleur inédite depuis la grande dépression des années 1930», note l'AIE. Face à la chute libre des cours du baril, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses principaux partenaires, réunis au sein de l'Opep+, se sont accordés dimanche sur une baisse 9,7 millions de barils par jour (mbj) en mai et en juin tandis que les pays du G20 ont promis une coopération accrue. « Ces mesures ne vont pas rééquilibrer le marché immédiatement, mais elles constituent une première étape solide», a salué l'AIE. «En amoindrissant le pic de l'offre et en ralentissant les gonflements de stocks, cela aide le système à absorber le pire de la crise», souligne-t-elle, même si «aucun accord possible ne pourrait réduire l'offre pétrolière suffisamment pour compenser de tels plongeons subits de la demande». A la suite de l'accord de l'Opep+, la production mondiale de brut devrait être sabrée de 12 millions de barils par jour en mai, une baisse record, estime l'AIE. De quoi permettre de limiter quelque peu la surabondance de l'offre. Le gonflement de leurs réserves pétrolières stratégiques par la Chine, l'Inde ou les Etats-Unis, soucieux de profiter des cours très bas, devrait également aider le marché, note l'AIE. L'agence prévoit ainsi que la demande pourrait redevenir supérieure à l'offre de brut au courant du second semestre, sur fond de forte réduction de la production, de gonflement des stocks et de rebond économique.

Salem K.

Changes

L'euro retombe face au dollar

L'euro effaçait hier la majeure partie de ses gains de la veille face au dollar, mais restait en hausse par rapport à il y a dix jours. Hier matin, l'euro perdait 0,43 % face au billet vert, à 1,0933 dollar. La veille, il avait gagné 0,6 %. Les analystes restaient quelque peu mutiques face à ce rebond, rappelant que la devise américaine avait été sous pression ces derniers jours, pénalisée par les mesures ultra-accommodantes de la Réserve fédérale américaine et les chiffres encourageants sur le front de la pandémie de Covid-19. Le dollar ayant récemment bénéficié de son statut de valeur refuge, une amélioration du sentiment a tendance à peser sur sa valeur. «Le marché est dans un état d'optimisme prudent», a ainsi commenté Antje Praefcke, analyste, tandis que le déconfinement s'esquisse en Europe. Néanmoins, selon Derek Halpenny, un autre analyste, la réunion des ministres des Finances de l'Eurogroupe jeudi dernier est une raison de «ne pas être convaincu du potentiel de hausse à court terme de l'euro face au dollar». Après un premier échec mardi, puis des échanges tendus, les ministres européens des Finances avaient affiché jeudi leur unité en parvenant à s'entendre, à l'arraché, sur une réponse économique commune face au coronavirus. Le texte final évoquait notamment un futur «fonds de relance» dont «les aspects juridiques et pratiques», comme le «financemen», devront encore être définis. «Un plan sera finalement approuvé mais des doutes sur l'ampleur du soutien politique dans la zone euro persisteront et constitueront un facteur de risque pour l'euro, notamment si la situation se dégrade encore», a jugé M. Halpenny.

K. L.

États-Unis

Donald Trump suspend la contribution américaine à l'OMS

Donald Trump a annoncé mardi la suspension de la contribution américaine à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), coupable à ses yeux d'avoir commis de nombreuses "erreurs" sur le coronavirus et d'être trop proche de la Chine.

Par Rosa C.

«Le monde a reçu plein de fausses informations sur la transmission et la mortalité du Covid-19», a lancé le président américain dans un long et violent réquisitoire contre cette agence de l'ONU. Les États-Unis sont le premier contributeur de cette agence sanitaire dont le siège est à Genève. «Aujourd'hui, j'ordonne la suspension du financement de l'Organisation mondiale de la santé pendant qu'une étude est menée pour examiner son rôle dans la mauvaise gestion et la dissimulation de la propagation du coronavirus», a lancé M. Trump depuis les jardins de la Maison-Blanche. Le président républicain a évoqué une étude «très approfondie» qui pourrait durer de 60 à 90 jours. Soulignant que les États-Unis contribuaient à hauteur de 400 à 500 millions de dollars par an à l'Organisation, contre environ 40 millions de dollars «et même moins» pour la Chine, M. Trump a estimé que son pays avait le «devoir» de réclamer des comptes. «Si l'OMS avait fait son travail et envoyé des experts médicaux en Chine pour étudier objectivement la situation sur le terrain, l'épidémie aurait pu être contenue à sa source avec très peu de morts», a-t-il martelé. «Nous avons eu des problèmes avec eux depuis des années», a-t-il encore dit. Donald Trump a été particulièrement agacé par les critiques de l'OMS à l'encontre de sa décision, fin janvier, d'interdire l'entrée aux États-Unis aux voyageurs en provenance de Chine – une mesure dont le locataire de la Maison- Blanche s'enorgueillit encore, assurant qu'elle a ralenti l'arrivée du virus. Aux yeux de l'OMS, «la Chine a toujours raison», a déploré le président américain. Donald Trump est par ailleurs resté évasif sur les conditions dans lesquelles il souhaitait que les États-Unis mettent progressivement en place le déconfinement. Après avoir eu des propos très autoritaires lundi – «C'est le président des États-Unis qui décide !» –, il a adopté un ton beaucoup plus conciliant vis-à-vis des gouverneurs. «Nous nous entendons tous très bien et nous voulons tous prendre les bonnes décisions», a-t-il lancé. Avec les premiers signaux encourageants face au Covid-19, liés à la stabilisation du rythme des contaminations, le débat a vite basculé sur les moyens de «rouvrir le robinet» tout en gardant un œil sur un éventuel redémarrage de l'épidémie. Mardi matin, Andrew Cuomo, gouverneur de l'État de New York, avait vivement dénoncé les propos du président selon lesquels il avait tout pouvoir d'ordonner le déconfinement dans les États. «La position du président est tout simplement absurde. Ce n'est pas ce que dit la loi. Ce n'est pas ce que dit la Constitution. Nous n'avons pas un roi, nous avons un président», avait-il lancé. Le président peut certes donner le ton, fixer un cap, mais le système fédéral accorde aux gouverneurs des 50 États le pouvoir de prendre les mesures obligatoires de confinement ou de déconfinement. A ce jour, Donald Trump n'a d'ailleurs fait qu'émettre des recommandations de distanciation sociale jusqu'à fin avril.

R. C.

Ph. > D. R.

Commentaire

Soutiens

Par Fouzia Mahmoudi

Après plusieurs mois, et même années, car il se préparait de longue date à cette bataille, Bernie Sanders, le candidat socialiste qui participait à l'élection primaire du Parti démocrate américain, a jeté l'éponge, jugeant l'avance de son adversaire Joe Biden trop importante pour être comblée. C'est ainsi, avec beaucoup de regret, que le sénateur de l'État du Vermont âgé de 78 ans a annoncé l'arrêt de sa campagne. Aujourd'hui, l'ex-candidat apporte son soutien à l'ancien vice-président de Barack Obama, et appelle tous les Américains à faire de même. Dans une démonstration d'unité, les deux septuagénaires, filmés séparément en raison du nouveau coronavirus, sont apparus côte à côte sur une vidéo diffusée en direct sur Internet. «Aujourd'hui, je demande à tous les Américains, tous les démocrates, indépendants et de nombreux républicains, de se rassembler dans cette campagne et de défendre votre candidature que je soutiens», a déclaré Bernie Sanders, dont certains partisans ont exprimé des réserves sur le programme de Joe Biden qu'ils jugent trop tiède. Sanders veut certainement corriger son erreur de 2016 lorsqu'il n'a que très tièdement soutenu Hillary Clinton face à Donald Trump. Désormais, plus de place pour l'hésitation et le sénateur assume sa volonté de «vaincre quelqu'un qui, je crois, et je parle seulement pour moi maintenant, est le président le plus dangereux de l'histoire moderne de ce pays». Joe Biden, qui a remporté une série de nettes victoires dans les primaires démocrates avant l'irruption du coronavirus, s'est dit «profondément reconnaissant» de ce soutien. «Vous avez placé les intérêts de la nation et le besoin de battre Donald Trump au-dessus de tout», a-t-il dit à son ancien adversaire. «Comme vous dites, ce n'est pas ''moi mais nous''», a-t-il ajouté en référence au slogan du sénateur du Vermont, plaçant sa campagne sous le signe de l'unité. Joe Biden s'est ensuite directement adressé aux partisans de Bernie Sanders, particulièrement populaire chez les jeunes. «Je vous vois, je vous entends, je comprends l'urgence de ce qui doit être fait pour ce pays et j'espère que vous vous joindrez à nous», leur a-t-il lancé. Joe Biden a ajouté que les deux hommes allaient créer des groupes de travail communs, notamment sur le changement climatique, la santé ou le financement des études supérieures, des thématiques sur lesquelles son rival avait fait des propositions nettement plus à gauche. Autre soutien cette semaine, celui de l'ancien président Barack Obama qui a jugé le candidat démocrate à la Maison-Blanche capable de guider les Américains «à travers certaines de nos heures les plus sombres», dans un pays endeuillé par la crise du coronavirus. «Et j'estime que Joe a toutes les qualités dont nous avons besoin chez un président en ce moment», a déclaré Obama dans une vidéo et un communiqué. «Joe a le tempérament et l'expérience pour nous guider à travers certaines de nos heures les plus sombres et nous guérir au cours d'un long rétablissement», a-t-il ajouté, «et c'est pour cela que je suis fier de soutenir Joe Biden pour devenir président des États-Unis». Encore très populaire chez les démocrates, il offre ainsi un soutien de poids à son ancien vice-président de 77 ans, qui doit rassembler le parti s'il veut battre Donald Trump le 3 novembre et qui aura besoin de bien plus que du soutien de ses anciens adversaires des primaires et d'Obama pour gagner. Surtout que la popularité de Donald Trump est aujourd'hui à son taux le plus élevé et qu'il bénéficie du reflexe du «ralliement autour du drapeau». Reste à savoir comment la situation évoluera d'ici novembre prochain, alors qu'en cas de grosse aggravation de la situation due au Covid-19, les élections pourraient même être reportées à une date ultérieure.

F. M.

Nigeria

Dans Lagos confinée, la criminalité et la peur gagnent

Christian n'a pas fermé l'œil de la nuit. Lundi soir, quelques heures avant l'annonce de la prolongation du confinement dans l'immense mégalopole de Lagos, une centaine de jeunes armés de machettes et de couteaux sont venus piller son quartier, à la recherche de nourriture et d'argent. «Ils sont arrivés vers 16 heures, tout le monde a fui et je suis parti me réfugier chez moi», raconte Christian, habitant d'Alimosho, quartier populaire situé derrière l'aéroport de la capitale économique du Nigeria. «Mais à la nuit tombée, avec une trentaine d'hommes de ma rue, on a rassemblé des couteaux, tout ce qu'on pouvait trouver, et on a fait des barricades de feu avec des pneus pour les empêcher de revenir», poursuit-il la voix encore nouée par la fatigue et l'émotion. Il y a encore deux semaines, ce père de famille était chauffeur de bus. La nuit dernière, il s'est transformé en «milicien» pour protéger sa famille : «Depuis hier, on n'a pas vu un seul véhicule de police», assure-t-il. Dans de nombreux quartiers populaires de Lagos, capitale économique du Nigeria de 20 millions d'habitants, l'immense majorité de la population dépend de l'économie informelle pour se nourrir. Mais pour lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus qui a fait pour l'instant 10 morts dans le pays, plusieurs États, dont celui de Lagos et son voisin d'Ogun, ont adopté des mesures de confinement très strictes qui empêchent toute activité économique non essentielle. Quelques heures seulement avant la fin de la première phase de 14 jours, qui devait s'achever lundi soir, le président Muhammadu Buhari a annoncé une prolongation de deux semaines supplémentaires, dans un climat social extrêmement tendu et une hausse des actes de criminalité. L'Inspecteur général de la police a «ordonné le déploiement immédiat» de forces de sécurité dans les États de Lagos et d'Ogun. «191 suspects ont été arrêtés en relation avec les incidents», a-t-il assuré dimanche soir. Mais Chioma Okoro se désespère de voir la police dans son quartier d'Agege-Dopemu, non loin d'Alimosho. «ça fait des jours qu'on les appelle, ils ne viennent pas», témoigne la jeune femme. «Dès qu'on passe la porte de la maison pour aller acheter à manger, on a peur», confie-t-elle à l'AFP. «Si on va retirer de l'argent au distributeur, on risque de se faire braquer en plein jour. Si on va au marché, on surveille derrière nous, pour voir si quelqu'un nous suit». La nuit dernière, elle a entendu des échanges de tirs. «J'ai eu très peur», avoue-t-elle. A Agbado, à la frontière entre les États de Lagos et d'Ogun, des résidents dressent des barricades de la tombée de la nuit jusqu'au lever du jour et s'arment de couteaux, de hâches et de barres de fer pour dissuader les criminels. «Ce sont des ''cultistes'', ces gangs qui terrorisent les communautés, qui profitent du confinement pour nous voler et violer nos femmes», explique Alhaji Mufu Gbadamosi, le chef traditionnel du quartier. L'un de ses hommes, Dotun Alabi, a arrêté deux «gamins» pendant le week-end de Pâques alors qu'ils cambriolaient une maison. «Ils nous ont dit qu'ils cherchaient quelque chose à manger». Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a annoncé qu'il étendrait la «liste des foyers bénéficiant des aides d'État de 2,6 millions de foyers à 3,6 millions dans les deux prochaines semaines». Le gouvernement a également promis de distribuer 70 000 tonnes de céréales «à ceux qui en ont le plus besoin». Mais ces mesures sont insignifiantes dans un pays de près de 200 millions d'habitants, qui compte le plus grand nombre de personnes au monde vivant sous le seuil de l'extrême pauvreté (plus de 87 millions en 2018) selon l'organisation World Poverty Clock.

Tunisie/Covid-19

747 cas confirmés dont 34 décès

Le ministère tunisien de la Santé a recensé mardi 21 nouveaux cas confirmés de Covid-19, suite à 590 tests de dépistage, portant ainsi le nombre total de personnes infectées par ce virus à 747 cas testés positifs, dont 34 décès.

Par Younès B.

Ph/D. R.

Au total, les quatre laboratoires relevant du ministère tunisien de la Santé ont pu réaliser 12 415 tests de dépistage, d'après le bilan épidémiologique quotidien rendu public, mardi, par le ministère tunisien de la Santé. Parmi les 24 provinces de la Tunisie, 23 ont été touchées par l'épidémie du Covid-19 avec une forte concentration, presque la moitié, au grand-Tunis (qui compte 4 provinces) avec 372 cas confirmés et 15 décès. Sur un total de 119 patients Covid-19 actuellement hospitalisés en Tunisie, 26 d'entre eux se trouvent en réanimation, a indiqué l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes (ONMNE) de Tunisie. Le taux de mortalité due au Covid-19 en Tunisie est de l'ordre de 4,68 %, jusqu'à la même date. Par ailleurs, l'âge moyen des décédés est de 66 ans (35 ans - 86 ans) dont la majorité d'hommes. D'après les chiffres de l'ONMNE, depuis le 2 mars écoulé (date du premier cas confirmé), quelque 68 soignants ont contracté le Covid-19.

Des députés demandent le rapatriement des Tunisiens bloqués à l'étranger

Les députés de l'ARP ont souligné, lors de la plénière tenue mardi, l'impératif de rapatrier les Tunisiens bloqués à l'étranger, soulignant la responsabilité éthique et légale du ministre du Transport dans ce dossier. Ils ont mis en exergue le danger auquel les Tunisiens à l'étranger sont exposés. Ils ont appelé le ministre à déployer plus d'efforts pour rapatrier les Tunisiens à l'étranger, notamment du Qatar, du Canada et au Koweit, ainsi que des zones frontalières terrestres. Le député Haikel Mekki a indiqué qu'entre 1 100 et 1 200 Tunisiens sont bloqués aux postes frontaliers terrestres. Pour sa part, Imed Ouled Jebril a mis l'accent sur le danger auquel sont exposés les Tunisiens bloqués en Libye à cause de la situation sécuritaire instable dans ce pays, appelant les autorités à leur permettre de passer par le poste frontalier de Ras jedir, tout en appliquant les conditions sanitaires nécessaires.De son côté, Noureddine Bhiri a relevé que des milliers des Tunisiens sont bloqués dans les pays du Golfe et dans des pays africains, demandant au ministre de fournir aux députés un programme détaillé de rapatriement des Tunisiens, et s'interrogeant sur le rôle des ambassades pour résoudre ce problème. Said Ferjani a accusé le ministère des Affaires étrangères de ne pas jouer son rôle, précisant que des Tunisiens bloqués à l'étranger n'ont pas pu joindre les ambassades tunisiennes car elles ont fermé leurs portes. Le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Anouar Maarouf, a souligné que le ministère est prêt pour l'évacuation des Tunisiens bloqués à l'étranger, précisant que des vols seront programmés à cet effet. Et d'ajouter que ce dossier est une priorité pour le ministère qui a décidé hier d'accélérer l'évacuation de 1 300 Tunisiens bloqués en Libye, faisant savoir que 600 personnes ont déjà été rapatriées. En outre, le département s'apprête à programmer des vols de rapatriement des Tunisiens de Doha, Jeddah et Riyad, a poursuivi le ministre, précisant que les Tunisiens qui seront de retour vont être mis en isolement sanitaire. Concernant les pays africains, le ministre a relevé que les Tunisiens résidents et non résidents dans ces pays seront rapatriés, précisant que le ministère a demandé au ministère de la Défense de fournir un avion militaire pour évacuer les Tunisiens dans ces pays, dont le Tchad. Le ministre a conclu que son département organise les opérations d'évacuation conjointement par les ministères de la Santé, des Affaires étrangères et de l'Intérieur

Maroc/Covid-19 : cent nouveaux cas confirmés sur 1 988 au total

Cent nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) ont été confirmés au Maroc jusqu'à hier, portant à 1 988 le nombre total des cas de contamination, annonce le ministère de la Santé. Le nombre de cas guéris s'élève à 218 avec une nouvelle rémission, alors que le nombre de décès a augmenté à 127, précise le ministère. Le nombre des cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire est de 8 404, indique-t-on de même source. Le ministère invite les citoyens à respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ainsi que les mesures préventives prises par les autorités marocaines. Y. B.

Mauritanie

Le gouvernement contraint Afroport à revenir sur sa décision de réduire les salaires de son personnel

Le gouvernement mauritanien a contraint la direction d'Afroport - Mauritanie, qui gère l'aéroport international Oumtounsy de Nouakchott, à revenir sur sa décision portant sur la réduction de 30 % des salaires de ses employés. Le ministre de l'Équipement et des Transports, Mohamedou Ould M'haïmid, a informé la direction de la société de la nécessité du respect strict des instructions du gouvernement, selon lesquelles, les salaires des travailleurs ne doivent pas être impactés dans ce contexte sensible.Les employés doivent être soutenus tout en veillant à réduire leur présence dans les lieux de travail et à se conformer aux mesures préventives prises pour lutter et empêcher la propagation du coronavirus dans le pays, a précisé le ministère. Le département a indiqué, dans une réaction publiée sur sa page Facebook, que le directeur général d'Afroport s'est engagé à se conformer aux directives du gouvernement et s'est excusé pour le communiqué publié la veille sans coordination avec le ministère de tutelle. **Al-**

Libye

Le secrétaire général de l'ONU appelle à la fin des hostilités

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit préoccupé par les combats en Libye, y compris par le nouveau bombardement de Tripoli, et par les premiers signes de propagation du Covid-19 dans ce pays, a rapporté lundi un porte-parole. «Nous sommes préoccupés par les combats, quelle que soit la partie qui les initie, ce qui comprend, bien entendu, le nouveau bombardement», a déclaré le porte-parole adjoint du secrétaire général, Farhan Haq. «Comme vous le savez, nous avons appelé les parties à cesser les combats». «Il est très clair maintenant que l'on observe les premiers signes d'une propagation du Covid-19 en Libye et nous devons nous assurer que (les parties) puissent laisser de côté toute offensive militaire et travailler ensemble pour nous permettre de faire face à la pandémie avant qu'elle échappe à tout contrôle», a-t-il dit lors d'une conférence de presse par visioconférence. M. Haq a indiqué que ses collègues de l'ONU en Libye signalaient que les hostilités dans la région ouest du pays continuaient de faire des pertes parmi les civils et de déclencher de nouveaux déplacements de population. Des bombardements ont été signalés dans plusieurs parties de Tripoli et certains bombardements ont également touché des zones résidentielles à Tajoura et frappé une ambulance à Misrata, tuant un membre du personnel des services ambulanciers. Il s'agit de la huitième attaque sur les opérations de santé cette année, a indiqué le porte-parole. Malgré l'appel de M. Guterres à un cessez-le-feu mondial en raison du Covid-19 lancé le 23 mars, près de 3 700 personnes ont fui leur foyer dans le district d'Abusliem dans la capitale libyenne au cours des dernières semaines en raison des hostilités. Par ailleurs, plus de 2 millions de personnes, dont 600 000 enfants, vivant à Tripoli et dans des villes et villages alentour, ont souffert de coupures d'eau depuis plus d'une semaine, a indiqué M. Haq. Ces coupures d'eau ont coïncidé avec des coupures de courant graves dans la région de l'ouest du pays.

M. L.

Al-Gharafa SC (Qatar)

Hanni s'est bien adapté

L'ATTAQUANT international algérien Sofiane Hanni s'est dit satisfait de sa première saison sous les couleurs d'Al-Gharafa SC (Div.1 qatarienne de football), au cours de laquelle il a inscrit jusque-là 12 buts, toutes compétitions confondues, avant la suspension de la compétition en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). «Je suis très satisfait de ma première saison au Qatar. J'ai débarqué ici il y a peu et mes apparitions sont positives avec le club. On est 4e au classement et le championnat n'est pas encore terminé, bien que l'on regrette quelques points perdus facilement», a-t-il indiqué au site officiel du championnat du Qatar «Stars league». Il s'agit de la première expérience pour Hanni (29 ans) au Golfe, lui qui avait entamé sa carrière professionnelle en Europe. Il s'est engagé l'été dernier avec Al-Gharafa pour un contrat de trois saisons, en provenance du Spartak Moscou (Div.1 russe). «La compétition est rude entre les clubs ici au Qatar, c'est un championnat qui contient de nombreux joueurs de qualité. On doit bien se préparer pour la reprise du championnat», a-t-il ajouté. Interrogé sur son quotidien en pleine période de confinement en raison du Covid-19, l'ancien buteur d'Anderlecht (Belgique) a estimé que «durant cette période on n'a rien à faire. J'essaie de m'entraîner seul et de suivre un programme que le préparateur physique nous a donné. J'ai deux enfants et j'essaie de jouer avec eux le plus longtemps possible afin de leur faire oublier ce qui se passe en ce moment. J'évite de sortir et conseille aux gens de rester chez eux et de penser à leurs familles». Hanni ne figurait pas dans la liste des 23 joueurs, sacrés champions d'Afrique, lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, lui qui compte 12 sélections avec les «Verts» (4 buts).

Championnat national de jeunes de vovinam viet vo dao

Les règlements seront dévoilés par la fédération

LES RÈGLEMENTS du Championnat national de vovinam viet vo dao ont été dévoilés lundi soir par la Fédération algérienne de la discipline, organisatrice de cet événement qui se déroulera du 15 au 22 avril via le net, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. «Les candidats ne pourront concourir que dans deux des sept spécialités inscrites au menu de ce championnat» ouvert uniquement aux jeunes (garçons et filles) âgés entre 14 et 18 ans, à commencé par expliquer la Fédération. «Le port de l'équipement réglementaire, ainsi que le salut, au début et à la fin de l'exhibition, sont également obligatoires», ont ajouté les organisateurs, précisant que «la vidéo» relatant la performance des candidats «ne doit pas dépasser les trois minutes». La fédération a insisté également sur l'obligation de «réaliser ces vidéos à l'intérieur de la maison», en respect des mesures de confinement dictées par la pandémie du nouveau coronavirus. Après quoi, les vidéos seront envoyées à la fédération, où un jury composé de plusieurs experts, dont le président Mohamed Djouadj, se chargera de les évaluer.

Volley-ball

Lamouchi ne veut pas entendre parler d'une saison blanche

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lamouchi, a écarté mardi l'idée d'annuler la compétition nationale dans ses différents paliers, quitte à «reprendre le championnat en septembre», alors que tout est suspendu en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

«Au niveau de la fédération, il n'est pas question de décréter une saison blanche, cela signifierait que les efforts consentis par la FAVB et les clubs partiront en fumée. Cette option est d'ores et déjà écartée. Nous avons été sollicités par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour aborder une éventuelle reprise si la situation sanitaire le permettra, nous avons présenté trois scénarios possibles», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars dernier, jusqu'au 19 avril, en raison de la propagation du Covid-19.

«Si nous obtenons l'autorisation de reprendre à la fin avril, la reprise se fera un mois plus tard, soit à la fin du mois de mai. Sinon, si le confinement se prolonge, nous reprendrons en juillet ou même en septembre prochain s'il le faut. J'ai sollicité la Direction technique nationale (DTN) et nous nous sommes entendus pour accorder trois semaines de préparation aux clubs avant la reprise, c'est assez suffisant pour replonger dans l'ambiance de la compétition», a-t-il ajouté, avant d'enchaîner : «Le calendrier se poursuivra avec 12 journées restantes pour la division Excellence (hommes), 6 journées pour le championnat Dames, alors que la Coupe d'Algérie a atteint le stade des 1/8es de finale. Nous pourrons boucler la saison en deux mois, alors que la prochaine saison devrait démarrer en janvier 2021».

CR Belouizdad

La direction prolonge deux cadres

La direction du CR Belouizdad ne veut pas perdre de temps en prévision de la prochaine saison de la Ligue I, vu qu'elle souhaite opter pour une certaine stabilité au niveau de l'effectif.

Ph. > D. R.

Haïs a fait le choix de rester au Chabab

Par Mahfoud M.

En effet, les dirigeants ont décidé de prolonger les contrats de deux cadres de l'équipe, le milieu défensif Housseyn Selmi et le défenseur Rayane Haïs, pour deux saisons supplémentaires.

Si Haïs a pu se déplacer au siège du club pour parapher sa prolongation, en présence du manager général du club Taoufik Kourichi, Selmi n'a pu effectuer le déplacement à Alger, mais a signé un contrat électronique, précise le Chabab sur sa page officielle Facebook. Arrivé au CRB en 2018 en provenance du RC Kouba (Div. Amateur), Haïs (22 ans) qui évolue dans le couloir gauche, est lié désormais au Chabab jusqu'en 2023, lui qui a pris part à neuf rencontres de championnat cette saison. De son côté, Housseyn Selmi, considéré comme l'un des tauliers du club algérois, est lié avec le club phare de Laâquiba jusqu'en juin 2022.

Par ailleurs, l'actuel leader de la Ligue I ne compte pas s'arrêter là et souhaite déjà faire son marché en contactant certains joueurs susceptibles de renforcer les rangs du club la saison prochaine. Les dirigeants du CRB viseraient ainsi le défenseur central du club voisin, le NAHD, à savoir Zineddine Belaïd, que Korichi convoite depuis quelque temps, lui qui a déjà travaillé avec les catégories jeunes du Nasria en tant que DTS et connaît donc personnellement ce joueur qu'il a eu sous sa coupe alors qu'il était en juniors, puis avec l'équipe réserve. Toutefois, ce ne sera pas chose aisée pour la direction du Chabab quand on sait que son homologue d'Hussein-Dey ne souhaite pas lâcher ses pépites pour les clubs locaux mais plutôt les vendre aux clubs étrangers, que ce soit en Europe ou en Tunisie, voire ceux du Golfe.

M. M.

COA

La date de l'AG communiquée incessamment

La date de l'assemblée générale ordinaire du Comité olympique et sportif algérien (COA) sera arrêtée lors de la prochaine réunion du Conseil exécutif de l'instance olympique, a-t-on appris auprès du secrétaire général de l'instance. «On a été pris de court par cette pandémie qui nous a faussé tout le calendrier. Tout le monde est confiné chez lui, tout en restant en contact avec l'évolution des événements. Maintenant, si la situation persiste, on sera obligé de reporter l'AGO, qui ne peut se tenir sans une réunion au préalable du Conseil exécutif, seul à décider de la date des AG», a indiqué le secrétaire général du COA, Abdelhafid Izem. Avant la pandémie de coronavirus, l'assemblée générale ordinaire du COA était programmée pour le mois de mai prochain, mais l'arrêt de toutes les activités, manifestations et rassemblements sportifs, en raison de la situation sanitaire en Algérie, a contraint le Conseil exécutif du COA à reporter sa réunion. La prochaine réunion du Conseil exécutif du COA doit se tenir pour, tout d'abord, constater la vacance du poste de président (après la démission de Mustapha Berraf), et faire une première lecture des différents bilans, et également fixer la date de l'AGO. Après la tenue de l'AGO et la constatation de la vacance du poste de président, le 1er vice-président du COA prendra en main la gestion courante des affaires de l'instance, dont la préparation de l'AG extraordinaire qui doit se tenir (l'article 15 des statuts de l'instance olympique en vigueur) dans les 45 jours qui suivent la tenue de l'AGO qui verra, en toute logique, la participation du président démissionnaire, pour au moins défendre ses bilans. Les statuts du COA stipulent qu'en cas de vacance définitive du poste de président du Comité dûment constatée par le Comité exécutif, l'intérim est assuré de plein droit par un vice-président selon l'ordre de préséance. «Le chargé de l'intérim doit convoquer, dans les quarante cinq jours à compter de sa désignation, une Assemblée générale extraordinaire pour élire un président pour le reste du mandat en cours qui court jusqu'après les Jeux olympiques de Tokyo, décalés à 2021», a expliqué Izem. Le responsable a ajouté que la période séparant les deux AG (45 jours) permettra de donner la chance aux postulants qui veulent se porter candidats au poste de président et qui remplissent les conditions d'éligibilité. En raison de la situation sanitaire actuelle et l'arrêt total de toutes les activités des fédérations sportives ainsi que celles du COA, l'AGO de l'instance olympique pourrait se tenir logiquement début juin et l'extraordinaire en juillet.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Diffamation sur Facebook pour leurrer l'opinion publique

Six mois de prison ferme à l'encontre des deux accusés

LE TRIBUNAL de Koléa (Tipasa) a prononcé une peine de 6 mois de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA à l'encontre de deux individus pour outrage à corps constitué et tentative de leurrer l'opinion publique dans une vidéo publiée sur Facebook, indique mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya de Tipasa.

Le Procureur de la République près le Tribunal de Koléa a ordonné une procédure de comparution immédiate pour les chefs d'accusation de «diffamation sur réseaux sociaux, outrage à corps constitué et tentative de leurrer l'opinion publique», souligne le communiqué dont l'APS a obtenu une copie.

L'affaire remonte au 7 avril en cours lorsque les forces de la police sont intervenues au niveau de la polyclinique de Bou Ismaïl suite à un appel au secours pour agression de l'équipe médicale de garde par une bande criminelle à l'aide d'armes blanches, précise la même source.

Alors que les éléments de la BRI tentaient d'arrêter les membres de la bande criminelle qui ont opposé une violente résistance, les mis en cause ont saisi l'occasion pour filmer la scène avant de publier la vidéo sur un réseau social en faisant accroire qu'il s'agit d'une agression de citoyens par des policiers, poursuit le communiqué.

La vidéo était accompagnée de propos injurieux à l'égard des services de la Sûreté dans une tentative «claire» de leurrer l'opinion publique locale et nationale, en lui faisant accroire qu'il s'agissait de «jeunes violentés pour avoir transgressé le confinement sanitaire», poursuit le communiqué.

Sitôt la vidéo publiée sur les réseaux sociaux, les services de la police scientifique s'appuyant sur les technologies modernes ont engagé des investigations ayant permis de localiser les deux mis en cause qui ont reconnu l'accusation retenue contre eux, conclut le communiqué.

H Y

Après la pandémie Covid-19

L'Algérie doit travailler pour «avoir sa part des investissements directs étrangers»

S'EXPRIMANT sur la situation de l'économie mondiale et les bouleversements occasionnés par la pandémie du Covid-19, Ali Bey Nasri a indiqué que «chaque crise contient des menaces mais aussi des opportunités, et l'Algérie doit se préparer pour l'après-pandémie». Invité, hier, de la Radio nationale, le président de l'Association nationale des exportateurs, Ali Bey Nasri, est revenu sur la situation de l'économie mondiale et nationale qui a été affectée par la crise sanitaire que connaissent l'Algérie et les différents pays du monde. «La pandémie de coronavirus a engendré une situation inédite et dramatique dans le monde, avec une crise sanitaire, économique et sociale», a estimé l'invité de la radio qui a plaidé en faveur d'une refondation nationale à même de permettre à l'Algérie de se placer sur la scène régionale et mondiale après que cette crise soit vaincue. En effet, selon Ali Bey Nasri , il faut se projeter et se préparer pour l'après-Covid-19. Reprenant les chiffres des institutions mondiales, FMI et OMC, qui avancent, entre autres, un recul de 8 % sur le PIB mondial et une décroissance du commerce international, le représentant des exportateurs algériens a estimé que cette conjoncture est aussi une opportunité pour l'Algérie. Il avance que «chaque crise contient des menaces mais aussi des opportunités, et avec la relocalisation des investissements, l'Algérie doit travailler pour avoir sa part des IDE (investissements directs étrangers». En plus de sa proximité avec l'Europe, «le pays doit améliorer son climat des affaires pour intéresser ses investissements. On s'achemine vers une baisse continue des recettes en devises», prévient Ali Bey Nasri qui recommande de placer l'exportation «comme la priorité des priorités» et donc de donner plus d'importance et de booster la production nationale.

Thinhinene Khouchi

Impact économique du Covid 19

Le gouvernement décide de suspendre les pénalités de retard des entreprises

■ *Abdelaziz Djerad a annoncé hier la suspension de l'application des pénalités de retard sur les entreprises pour réduire l'impact de la crise provoquée par les mesures prises dans la lutte contre la propagation du virus COVID-19.*

Par Meriem Benchaouia

«Conscient de la responsabilité qui lui incombe pour protéger son tissu industriel, le Gouvernement, en application des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris des mesures d'ordre fiscal, parafiscal et d'emprunts afin de soutenir les entreprises en difficulté suite à la crise sanitaire à laquelle fait face notre pays», selon l'instruction du Premier ministre transmise aux membres du Gouvernement ainsi qu'aux walis. Cependant, l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 et les effets induits par les mesures de prévention et de lutte contre cette épidémie ont «impacté négativement» l'outil national de réalisation, qui subit de «plein fouet» le ralentissement de son activité en raison du retard d'approvisionnement en matériaux et en matières premières et de l'indisponibilité de la main d'œuvre, en raison de la suspension temporaire des moyens de transport, note le document. Dans ce contexte, et pour ne pas pénaliser les entreprises, se trouvant dans l'impossibilité d'assurer la réalisation des travaux et prestations prévues, il est fait application des dispositions de l'article 147 du décret Présidentiel N 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Cet article prévoit «la suspension des délais contractuels et la non application des pénalités financières de retard dans la limite fixée par les ordres d'arrêt et de reprise de services pris en conséquence par le service contractant», est-il noté. En conséquence, pour tous les marchés publics de l'Etat, des collectivités locales, des organismes et établissements publics, les pénalités de retard ne seront pas appliquées, à compter de la date de publication du décret exécutif N 20-69 du 21 mars 2020, relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus, indique la même source. Le document précise que les dispositions de l'article 147 du code des marchés publics, doivent être appliquées par les maîtres d'ouvrages, sur demande des entreprises contractantes. Par ailleurs, et afin d'amortir les conséquences financières de cette crise sur les entreprises publiques et privées de réalisation et sur l'emploi, le ministre des Finances est chargé de dégager et de notifier, sous le sceau de l'urgence, aux différents maîtres d'ouvrages, les crédits de paiement et les réévaluations nécessaires au paiement des créances détenues par ces entreprises au titre de la commande publique, précise l'instruction. Enfin, le Gouvernement continuera d'examiner l'ensemble des voies et moyens permettant de répondre aux difficultés que les entreprises algériennes rencontrent en raison de la crise sanitaire, souligne la note du Premier ministre, qui attache «la plus haute importance à l'application rigoureuse et diligente de la présente instruction». **M. B.**

Tentative de cambriolage d'un magasin à Béjaïa

Trois individus sous les verrous

«Trois malfaiteurs âgés entre 20 et 22 ans ont été arrêtés par les agents de la 5ème sûreté urbaine de Béjaïa pour tentative de cambriolage par effraction d'un magasin d'articles vestimentaires pour hommes situé à la cité dite Somacob», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse qui nous a été transmis hier. Les individus ont agi à la faveur de la nuit soit, à 2h du matin profitant ainsi de la période de confinement pour forcer le rideau d'un magasin du centre-ville au moyen d'un arrache clous pour s'emparer des articles vestimentaires pour hommes qui s'y trouvaient. Mais, c'était sans compter sur les agentes de police qui assurait les rondes dans la ville qui arrivent sur les lieux et surprennent les malfaiteurs pour en arrêter deux en flagrant délit de vol et un troisième un peu plus tard après audition de ces compères. Présentés devant le parquet de Béjaïa, les trois individus ont été placés sous mandat de dépôt pour plusieurs chefs d'accusation dont «vol de nuit par effraction en réunion», précise la même source.

H.C.